

La conservation des antiquités et objets d'art du Morbihan : découvertes et re-découvertes

La conservation des antiquités et objets d'art du Morbihan se distingue sans doute de ses homologues bretons par son activité quasi continue depuis les années 1930, avec en premier lieu, celui qui fut à sa tête durant 37 années : Pierre Thomas-Lacroix, par ailleurs archiviste du Morbihan de 1930 à 1966. Le 27 décembre 1967, ce dernier adresse son bilan en tant que conservateur des antiquités et objets d'art au directeur de l'architecture du ministère de la Culture, tâche qu'il qualifie de «besogne ingrate de chien de garde qui défend le bien qui lui a été confié, mais aussi de besogne attachante par son but et par les relations qu'elle crée». Spécialiste de l'orfèvrerie, homme de terrain, il a laissé une documentation importante, tant manuscrite que photographique, à ses différents successeurs. Autant de petites notes griffonnées au revers de courriers (parfois officiels !) et de photos aux teintes sépia, qui leur ont permis d'approfondir leurs connaissances sur le passé proche d'un patrimoine mobilier protégé, désormais estimé à 6 000 objets ou groupes d'objets. Le second pilier fut sans aucun doute Éric Bonnet, premier titulaire du poste pour le conseil général, de 1976 à 1980. Il a intensifié le travail de terrain et soumis à la commission départementale des objets mobiliers plus de 2 000 objets. Son travail novateur sur les envois d'œuvres d'art par l'État au XIX^e siècle en Morbihan est à l'origine de l'exposition réalisée une décennie plus tard, par Philippe Bonnet et Brigitte Nicolas sur la peinture religieuse au XIX^e siècle en Bretagne (*Autour de Delacroix*, au musée de Vannes en 1992). Avec de tels aînés et une activité de près de 70 années, le travail de la Conservation, tant dans l'inventaire que dans la protection du mobilier, pourrait sembler quasi-achevé, des générations de conservateurs ayant «écumé» les quelque 1 100 églises et chapelles du département. Pourtant, si ce patrimoine est nécessairement limité dans son volume, les chemins de traverse, la visite de sites ou d'espaces parfois délaissés et la restauration de certaines œuvres permettent encore de réelles découvertes. La récente possibilité, ouverte par la législateur, d'inscrire des objets relevant de la propriété

privée¹, encourage également une autre voie de recherche, dont les débuts s'annoncent prometteurs.

Un grenier est un lieu oublié qui évoque l'amoncellement, le rebut pour certains, et pour d'autres une forme «de caverne d'Ali Baba». Dans deux cas récents, cette seconde vision a été confirmée avec la découverte de deux pièces majeures d'orfèvrerie de la fin du xv^e siècle. La première est due à Sophie Vergne, spécialiste de ce domaine, dans le cadre d'un inventaire réalisé en 2007 pour le compte de la Conservation. Relégué dans un coffre de fabrique du xviii^e siècle, un calice en argent doré (vers 1450-1470) avait été oublié là, son esthétique ne répondant sans doute plus aux canons en usage pour l'officiant des lieux. Autre lieu, autre coffre, au milieu d'une multitude de pièces du xix^e siècle sans usage, un coffret aux saintes Huiles, en argent ciselé et repoussé (vers 1460) reprenant la forme d'une chapelle aux arcades gothiques, attendait là, ignoré de tous. Chacune des trois ampoules est couronnée d'une fine lame d'argent décorée d'émaux, sur laquelle est inscrite en lettres gothiques sa fonction. Toutefois, cette pièce majeure, dont aucun équivalent n'est connu actuellement, n'a pas forcément de lien avec son lieu de découverte. Contrairement au coffret, le calice est très certainement le fruit d'un don des prééminenciers du lieu depuis le xv^e siècle et une commande à un orfèvre peut-être vannetais, tout du moins breton. Dans les deux cas, ces pièces sans poinçon d'orfèvre, auraient pu, à défaut d'une expertise minimale, être qualifiées de manière erronée de pièces néogothiques réalisées dans un métal ordinaire. Elles sont désormais classées au titre de monuments historiques, aux côtés de nombreuses autres pièces d'Ancien Régime, qui constituent un trait majeur de l'identité patrimoniale du mobilier breton. Des raisons de sécurité interdisent de situer ces deux découvertes sensibles.

Une autre source de découverte ou de re-découverte pour le conservateur des antiquités et objets d'art est la restauration des œuvres, réalisée depuis près de 20 ans grâce à une dynamique de l'État comme des collectivités territoriales, dont principalement le conseil général, et à un tissu de restaurateurs qualifiés. Ainsi, une pièce a récemment révélé sa grande qualité d'exécution et le caractère prestigieux de sa commande. Il s'agit de la statue de la *Vierge à l'Enfant*, dite *Notre-Dame des Fleurs*, de la chapelle Saint-Fiacre de Melrand (fig. 1). Cette chapelle recèle un mobilier exceptionnel, dont un jubé de la seconde moitié du xv^e siècle et un cycle de peintures murales sur la *vita* du saint dédicataire. Ce groupe sculpté, classé en 1961, avait été alors daté de la fin du xvi^e siècle. De nombreux surpeints avaient altéré la lisibilité du travail du ciseau du sculpteur, ainsi que la mise en place d'une vitrine-niche au xix^e siècle, masquant ainsi le dais d'une majestueuse cathèdre, sur laquelle ce groupe trônait en majesté. Six surpeints ont été identifiés lors de la restauration confiée à V. Medhipour, dont l'atelier est à Tours, dont seul le premier a été considéré comme

¹ Article L 622-20 du Code du Patrimoine (ordonnance de 2005).



Figure 1 – détail de la Vierge à l'Enfant après restauration (cl. V. Medhipour)

probant. Un long travail de dégagement de ces couches a été réalisé en 2008, pour arriver à un résultat final somptueux, mettant en évidence une œuvre majeure du troisième quart du xv^e siècle. Le traitement soigné et précis de la sculpture, allié à une polychromie maîtrisée par la reproduction des dentelles, des brocarts, des damas et des carnations sont autant de témoins du travail d'un atelier breton de très grande qualité, au fait des courants artistiques de son époque, et ne se contentant pas de copier ou reproduire. Dégagé de sa prothèse du xix^e siècle et de sa gangue de peinture, la cathèdre de 1,80 m de haut a révélé toute sa qualité, dont un panneau latéral représentant sainte Catherine d'Alexandrie, sur le côté dextre. L'amorce de gonds sur l'autre côté atteste de l'existence d'un second panneau, sans doute peint d'une représentation de sainte Marguerite. Le dais est frappé des armes du commanditaire (trois besants ou billettes d'or sur fond de gueules). Il s'agit sans doute de celles de Catherine de Langueret, épouse de Jean de Kermeno, fondateur de la chapelle aux côtés de Jean II de Rohan et de Marie de Bretagne.

Toutefois, ces nouveaux regards sur le patrimoine mobilier du Morbihan ne sont rien s'ils ne sont pas partagés, grâce à une ouverture des édifices de conservation et une valorisation de ce patrimoine de proximité, décrits à grand tort par certains comme témoignant d'une rusticité artistique régionale, essentiellement religieuse. Cette mission de sensibilisation et de valorisation est d'ailleurs inscrite parmi celles du conservateur des antiquités et objets d'art, au même titre que le récolement quinquennal.

Si l'appellation de cette fonction, qui remonte à 1908, semble désormais obsolète et assez éloignée des missions actuelles rendues possibles grâce à l'implication du département du Morbihan, deux découvertes récentes viennent néanmoins lui redonner une certaine actualité : une stèle en granit représentant le dieu *Mercurus au grand Caducée*, pièce en l'état unique en Bretagne et datant *a priori* du second siècle, et deux portraits de membres de la famille royale de France, dus au pinceau de Pierre Gobert, du premier quart du xviii^e siècle. Ces œuvres de grande qualité devraient être promises à un classement au titre des monuments historiques sous des délais assez brefs.

Diego MENS
conservateur des antiquités et objets d'art du Morbihan
chef du service patrimoine et musées, conseil général du Morbihan